

Une science pour les humanités ?
Le modèle phonologique :
Apport, problèmes, prolongements

Mortéza MAHMOUDIAN
Université de Lausanne

RÉSUMÉ

L'UN DES APPORTS — le plus important, pensons-nous — de l'Ecole de Prague a été de proposer un *modèle* pour la phonologie.

Pour apprécier l'apport du modèle Pragois, il faut d'abord rappeler les avantages que présente l'élaboration de modèles en sciences : possibilité de fonder un raisonnement explicite et de confronter les hypothèses aux données empiriques. Ensuite, situer l'Ecole de Prague dans le contexte historique où les progrès de la phonétique avaient remis en question l'intérêt d'étude du matériel phonique fondée sur les impressions auditives, et de façon plus générale, tout recours au jugement intuitif. On en trouve une bonne illustration dans l'idée bloomfieldienne de l'objectivité, conçue comme abstraction totale de l'intuition. De nombreuses études ont montré les difficultés que rencontre une telle conception de l'objectivité, dont le paradoxe du statut du signifiant linguistique : en vertu de sa forme matérielle, donc directement observable, le phonème est objectif, mais il est subjectif dans la mesure où son identité repose sur des critères sémantiques.

Le modèle Pragois a d'emblée intégré la fonction distinctive dans la définition-même du phonème (de même qu'il a reconnu la fonction de communication comme caractéristique définitoire des langues). Cette prise de position a un statut épistémologique, même si elle n'a pas toujours été conçue comme telle; elle comporte d'importantes implications pour la définition de l'objet et de l'objectivité dans les sciences humaines.

Nous nous proposons dans cet exposé de mettre en évidence ces implications, et d'apprécier — à la lumière de ces positions épistémologiques — l'apport de l'Ecole de Prague. D'autre part, nous relevons certains des problèmes que rencontre la conception pragoise de

la structure linguistique comme ses prolongements; problèmes que nous examinerons pour en déceler les causes et pour y chercher solution.

1. LE MODÈLE ET SES PROPRIÉTÉS

L'Ecole de Prague est incontestablement l'une des sources — la plus influente, sans doute — de l'analyse et de la description phonologiques. Sa contribution fondamentale a consisté en la proposition d'un modèle pour la phonologie. Les succès de ce modèle étaient tels que la conception de l'objet et de la méthode de la linguistique s'en est trouvée transformée; en même temps, ils ont donné naissance à des généralisations hâtives: ainsi nombre de linguistes — mais aussi de chercheurs d'autres disciplines — ont considéré la méthode pragoise comme représentant le type même de la démarche à adopter dans les sciences du langage; et la structure phonologique, comme le type de la structure qu'on devrait pouvoir atteindre dans une recherche réussie. Etant donné la vaste influence du modèle pragois, cela vaut la peine qu'on en examine la portée et les limites. Quelles sont les caractéristiques du modèle pragois ? Avant d'y répondre, nous aimerions faire quelques remarques sur théorie, modèle et leurs rapports.

On s'attend qu'une science remplisse deux conditions : d'une part qu'elle soit générale, en ce sens que la connaissance qu'elle livre vaille pour toute une catégorie d'objets et non seulement pour un fait individuel ou quelques faits isolés; et d'autre part, qu'elle soit explicite, c'est-à-dire l'objet à l'étude et les propriétés qui lui sont attribuables soient précisément définis. Or, ces deux exigences sont conflictuelles: on ne peut formuler des propositions générales que si l'on les situe à un niveau abstrait. Mais, l'abstraction implique que l'on laisse de côté certains phénomènes qui ne sont pas valables (doit-on dire pertinentes ?) pour le domaine objectif dans sa totalité.

Il est apparu que la meilleure façon de satisfaire aux deux exigences est d'élaborer deux corps de propositions : les unes générales — donc abstraites et peu explicites —, relevant de la théorie; les autres

ponctuelles — précises mais de portée limitée —, constitutives du modèle¹.

2. MODÈLE ET SES AVANTAGES

L'adjonction de modèles à la construction théorique a des avantages certains: en ce qu'ils rendent possible un raisonnement explicite, fondé sur des principes déclarés et permettent l'expérimentation, c'est-à-dire la confrontation des hypothèses aux données empiriques².

Par ailleurs, la multiplicité des modèles possibles dans le cadre d'une même théorie permet d'apprécier les différentes interprétations des principes théoriques, et de mettre en évidence la valeur de chacune. Ce qui fait apparaître le comportement de l'objet dans sa complexité.³

Pour replacer le modèle pragois dans son contexte historique, il convient de noter que nombre de linguistes — qui ne suivaient pas les préjugés d'évidence solidement ancrés dans la tradition — ont cru devoir confronter un choix forcé entre deux positions également absolues: l'objectivisme et le subjectivisme; positions qui risquent fort de conduire à l'impasse. L'École de Prague a su éviter ces extrêmes.

3. PRÉJUGÉ D'ÉVIDENCE

La découverte du phonème vers les années trente a certes marqué un tournant dans la pensée linguistique. Mais tous ceux qui à cette époque s'intéressent au système (ou à la structure) phonologique n'entendent pas la même chose par *phonème*. On remarquera que pour certains d'entre eux, les phonèmes ne sont rien d'autre que des sons, et qu'ils ne

¹ Cette idée fait timidement son chemin dans les sciences de l'homme, mais pour les sciences de la nature, elle est reconnue depuis longtemps, au tournant du 19^{ème} au 20^{ème} siècle, selon Granger. Cf. GRANGER (1967 : § 7.11).

² A titre d'exemple, on peut citer un épistémologue : « It is clear, however, that if a theory is to explain experimental laws, it is not sufficient that its terms be only implicitly defined. Unless something further is added to indicate how its implicitly defined terms are related to ideas occurring in experimental laws, a theory cannot be significantly affirmed or denied [...] » NAGEL. (1961 : 93).

³ Noter que les propositions de Ferdinand de Saussure ne constituent pas de modèles *stricto sensu*, même si ses réflexions ont eu un impact inestimable pour la construction du modèle phonologique.

se posent guère la question de savoir comment les identifier. Une telle conception est fondée sur une évidence, et suit *grosso modo* l'approche ancrée dans une longue tradition, même si des modifications mineures y sont apportées. En effet, à la suite des progrès de la phonétique, il n'était plus possible de soutenir que le phonème est un son. Différentes solutions ont été proposées pour lever cette difficulté. Ainsi, on a pu proposer de définir le phonème comme une famille de sons⁴ ou bien comme une norme statistique⁵. Ces modifications ne touchent pas à l'essentiel des idées reçues, et ne permettent pas de jeter les bases d'un nouvel édifice conceptuel. Dans les deux cas, les unités dont est formé le signifiant linguistique consistent en un ordre de données évidentes, de nature purement phonique, mais il faut seulement en déterminer les caractéristiques physiques plus précisément que par le passé.

4. OBJECTIVISME

Si l'on reconnaît aux unités phoniques un statut autre que purement physique, on est conduit alors à se demander comment on peut y accéder. Ainsi Leonard Bloomfield, qui cherche à dégager les phonèmes par le seul recours aux données objectives; c'est-à-dire des données qui soient observables et qui permettent à un chercheur de contrôler la démarche et les résultats d'une description réalisée par un autre. Dans la mesure où l'introspection et le jugement intuitif sont considérés comme n'étant pas de l'ordre des phénomènes objectifs, seuls les faits comportementaux peuvent servir de critères pour l'identification des unités linguistiques. Ce sont les stimuli et réponses qui précèdent ou suivent les actes de parole⁶. On peut qualifier cette position épistémologique, pour parler comme Granger, de *réaliste*⁷. Les applications conséquentes de cette thèse montrent qu'en adoptant cette perspective, on réduit la science linguistique à une technique⁸.

4 Ainsi de Jones. Cf. JONES. (1962).

5 C'est la position de E. ZWIRNER, K. ZWIRNER (1936).

6 BLOOMFIELD, 1970, chapitre 2.

7 GRANGER (1967 : 181).

8 HARRIS (1951), BLOCH (1950).

5. SUBJECTIVISME

D'autres linguistes, en quête d'une théorie générale, tentent de décrire les éléments dont est formé le signifiant par le seul recours aux relations qu'ils entretiennent entre eux⁹. On est ainsi conduit à réduire les unités linguistiques à des entités formelles, c'est-à-dire à la somme de leurs rapports d'implication logique. Ce faisant, on espère élaborer une théorie qui soit indépendante des aléas des phénomènes physiques. Les unités de l'expression linguistique — peut-on encore les appeler *phonèmes* ? — n'ont dans ce cas aucune propriété pertinente qui soit de nature phonique ou psychique. C'est là un formalisme idéaliste : la théorie crée son objet et se confond avec lui¹⁰.

6. LE MODÈLE PRAGOIS

Le modèle pragois a d'emblée intégré dans la définition-même du phonème la fonction distinctive au même titre que les propriétés physiques. Cette prise de position a un statut épistémologique, même si elle n'a pas toujours été conçue comme telle. Elle comporte d'importantes implications pour la définition de l'objet et de l'objectivité dans les sciences humaines.

Dans la mesure où la fonction distinctive renvoie au sens, donc le plus souvent au jugement intuitif du sujet parlant, on peut dire que le modèle pragois réserve une place tant à l'objectivité qu'à la subjectivité. Dès lors, se pose une question: peut-on mener une étude scientifique sur le langage tout en prenant en compte l'intuition? Autrement dit: est-il possible d'accéder à une connaissance valable du langage quand on prend en compte la dimension subjective ?

7. L'OBJET ET L'OBJECTIVITÉ

Ce qui fait problème ici est — nous semble-t-il — l'ambiguïté des termes *subjectivité* et *objectivité*. Que la connaissance scientifique doive

⁹ Cf. HJELMSLEV (1966). Voir aussi FREEMAN, « On defining the phoneme », in JOOS. (1957) qui y arrive par un autre parcours.

¹⁰ GRANGER, *ibid.*

être objective ne fait pas de doute; encore faut-il expliciter ce qu'on entend par objectivité. L'objectivité scientifique ne peut être circonscrite ni par l'origine — l'objet ne nous dicte pas nos hypothèses, ne nous livre pas de lui-même sa structure — ni par l'adéquation : l'objectivité ne renvoie pas à l'adéquation sans réserve aux données. Dans la mesure où la connaissance suppose un sujet connaissant, l'objectivité dans les sciences ne consiste pas dans l'exclusion de la subjectivité, mais plutôt dans sa limitation, dans son contrôle.

On notera d'abord que par subjectivité, on entend l'intervention de l'expérience du sujet dans la description (ou la structuration) de l'objet; ensuite qu'il y a deux types de subjectivité: subjectivité individuelle et subjectivité collective¹¹.

Si l'on fonde la recherche scientifique sur la subjectivité individuelle, on risque d'ériger en expérience intégrale ce qui n'est que l'expérience d'un individu dans des conditions particulières. La subjectivité collective prend en compte seuls les aspects de l'expérience qui sont communs à l'ensemble des sujets, indépendamment des différences individuelles; autrement dit, elle consiste en l'expérience décentrée par rapport à l'*ego*.

Admettre que la connaissance scientifique comporte de la subjectivité ne renferme aucune contradiction; car, qu'on le veuille ou non, le monde perçu est filtrée par nos sens; et ce serait un leurre que de considérer la connaissance scientifique comme totalement objective. La quête de l'objectivité dans les sciences ne peut donc viser qu'à l'exclusion de la subjectivité individuelle et à l'explicitation de la subjectivité collective. Bref, la recherche scientifique tend vers un dosage judicieux entre objectivité et subjectivité. Ceci vaut tant pour les sciences physiques que pour les sciences humaines.

8. OBJECTIVITÉ EN SCIENCES HUMAINES

Dans les sciences humaines, l'objectivité pose des problèmes péçifiques, étant donné que l'objet a un caractère subjectif¹². Par cette formule,

¹¹ On pourrait rapprocher la subjectivité collective de la subjectivité épistémique de Piaget; à ceci près que la subjectivité épistémique semble conditionnée par des processus biologiques de développement, à l'exclusion des facteurs culturels ou sociaux.

¹² Cf. NAGEL, *The Structure ...*, notamment, §14. IV « The Subjective nature of Social Subject Matter ».

paradoxale en apparence, on entend que l'objet en linguistique — et de façon générale, dans les sciences humaines — n'est pas réductible à la chose physique, et que l'intention du sujet est partie intégrante de l'objet. Par exemple, les phonèmes ne sont pas de simples faits phoniques, la fonction distinctive est constitutive des phonèmes. Ainsi, le constat qu'il existe des sons [x] et [R] en français et en persan ne nous renseigne pas sur le système phonologique de ces langues. Il faut savoir en outre si le sujet parlant les utilise dans l'intention de produire deux éléments différents, pour former deux mots distincts. C'est le cas en persan — où /xam/ “courbe” s'oppose à /Ram/ “souci” —, mais non en français. Il s'ensuit que l'accès à cette intention passe par l'intuition, et qu'il requiert le recours à l'introspection du sujet.

La ressemblance ou différence du rôle de la subjectivité dans les sciences de l'homme comparées aux sciences de la nature peut être illustrée ainsi: les deux ordres de connaissance scientifique se ressemblent du fait que la subjectivité du chercheur est présente dans l'observation de l'objet — tant pour les faits humains que pour ceux de la nature. Elles se distinguent en ce que l'objet naturel — matière ou énergie, par exemple — existe indépendamment de l'intention du sujet ou de l'usage qu'en fait celui-ci; alors que l'intention et l'usage du sujet font partie de l'objet dans les sciences humaines. Le phonème /y/ (de *bus*) et sa différence avec /i/ (de *bis*) n'existent qu'en vertu de l'usage qu'en font et de la connaissance — intuitive ou consciente — qu'en ont les francophones. Deux éléments physiques — comme [y] et [i] — fusionnent en une unité dans une langue — comme l'arabe — où l'usage et la connaissance des sujets ne les opposent pas.

Dans l'observation des faits et leur interprétation, le chercheur en sciences humaines est confronté à des problèmes analogues à ceux rencontrés dans les sciences de la nature. Il a en outre à déterminer la nature et le rôle de l'expérience du sujet — en l'occurrence, de l'usager — qui entre dans la constitution de l'objet (qu'il s'agisse d'une langue, d'une institution, etc.)

9. PORTÉE ET LIMITES DU MODÈLE PRAGOIS

La conception pragoise a certes l'avantage de cerner de près l'objet de la linguistique. Et les succès du modèle phonologique en témoignent.

Cependant, elle ne manque pas de poser des problèmes théoriques qui n'ont guère retenu l'attention des Pragois. Dans ce qui suit, nous

nous proposons d'abord de mettre en évidence les difficultés rencontrées par le modèle pragois, de déterminer ensuite les raisons pour lesquelles le modèle pragois, malgré ses limitations, a été — dans une large mesure — adéquat aux objectifs qu'il s'était fixés et de considérer enfin les modifications propres à conférer au modèle pragois un plus haut degré d'adéquation aux phénomènes phonologiques comme à d'autres phénomènes linguistiques et à la fois une meilleure image des modèles scientifiques dans les humanités.

10. PROBLÈMES RENCONTRÉS

On reconnaît volontiers que l'objet linguistique a — outre son caractère subjectif ou psychique — un caractère social aussi; c'est là une condition et à la fois une conséquence de la fonction de communication. En effet, la communication n'est possible que si émetteur et récepteur disposent d'un même instrument (c'est-à-dire d'un même système, constitué des mêmes unités, régi par les mêmes règles). On est bel et bien face à un dilemme: si l'on admet que la structure linguistique comporte hétérogénéité et variation, la possibilité de communication est de ce fait remise en cause. Or, au vu des données empiriques, rien n'est moins sûr que l'homogénéité et la constance de la structure linguistique.

Les fondateurs de la linguistique moderne — Saussure, Troubetzkoy, Bloomfield,... — posent la constance des faits de langue comme un principe théorique¹³. Mais, à la suite de l'observation de données empiriques, ils sont amenés à reconnaître l'existence du flou et de la variabilité dans les langues. Au terme d'un exercice vieux de plusieurs décennies, cette pratique a obtenu — dans maints courants de pensée linguistique, et la lignée pragoise n'y déroge pas — le statut d'un principe classique bien qu'implicite: attribuer aux langues une structure formelle (unités discrètes, règles absolues,...) et admettre en même

¹³ Ainsi Saussure qui conçoit la langue comme « une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre individus ». Cf. SAUSSURE. (1916 : 38). Cf. aussi BLOOMFIELD. « A Set of Postulates for the Science of Language », in JOOS. (1957).

temps que les langues comportent indétermination et continuum¹⁴. C'est là une contradiction riche en implications. Nous y reviendrons. Cf. §19

D'aucuns ont essayé d'y échapper: puisqu'il y aurait conflit entre la fonction de communication et le caractère structuré des langues, la solution serait de choisir l'un des termes de l'alternative. Soit la fonction de communication est valable; il faudra alors abandonner la structure comme une propriété des langues¹⁵. Soit le doute n'est pas permis quant au caractère structuré des langues, la communication ne peut plus être considérée comme leur fonction¹⁶.

11. STRUCTURE ABSOLUE ET FONCTION RELATIVE

Est-il possible de trouver une solution satisfaisante à ce problème sans se contenter d'à peu près ni d'arguments *ad hoc* ?

Les problèmes rencontrés par la conception pragoise de la structure linguistique peuvent être ramenés à ceci : il y a conflit entre fonction et structure quand on les conçoit comme absolues. Nous qualifions d'absolu tout phénomène relevant de la logique du oui ou non, valant par sa présence ou son absence et qui exclut toute variation de degré.

Quelles sont les implications du caractère absolu pour la structure et la fonction des langues ? Dans la mesure où une structure linguistique est caractérisée par les éléments qui la composent et les règles qui les régissent, il s'ensuit que 1° toute structure linguistique comporte un nombre fini d'unités, soumises à un nombre fini de règles; 2° il y a deux structures différentes quand les unités ou les règles n'en sont pas identiques pour deux groupes de locuteurs. Ainsi, il y aurait deux structures distinctes quand un usage possède deux unités là où l'autre n'en connaît qu'une. C'est le cas du parler vaudois comparés à celui de Marseille, par exemple: le premier distingue deux phonèmes /e/ et /ɛ/; opposition que l'usage marseillais ne connaît pas.

14 Cette contradiction dans les termes se trouve souvent dans le même ouvrage à quelques pages de distance. Ains dans GLEASON (JR) (1957); HOCKETT (1958); MARTINET (1960).

15 Ainsi ceux qui — s'inspiration de la pragmatique de Morris — ont voulu intégrer à la description la totalité des circonstances qui font qu'un énoncé particulier réalise tel sens donné. Or, comme le fait remarquer Jean-Blaise Grize, il n'y aurait pas de science si toutes les circonstances particulières étaient prises en compte.

16 HARRIS (1971 : § 2.1).

Le caractère absolu de la communication implique qu'entre deux locuteurs ou groupes de locuteurs l'intercompréhension est soit possible, soit impossible sans moyens paliers. Dans la mesure où la structure linguistique est là pour assurer la communication, il faut conclure que la communication soit impossible entre Vaudois et Marseillais. Conclusion que rien ne vient étayer: tout le monde sait par expérience que les différences des habitudes linguistiques n'ont pas nécessairement pour conséquence de bloquer totalement la communication. Elles peuvent — selon l'ampleur des différences qui séparent les usages en contact — rendre l'intercompréhension plus ou moins difficile; mais il est rare qu'elles la réduisent à zéro. Même entre les usages des points extrêmes de la francophonie, un certain degré d'intercompréhension subsiste. Comment une fonction graduelle peut être assurée par une structure qui n'admet aucune différence de degré ?

12. RELATIVITÉ DE LA STRUCTURE

La difficulté provient de l'attribution d'une fonction relative à une structure que l'on conçoit absolue. La seule issue possible à cette impasse consiste à abandonner la conception formelle pour concevoir la structure comme relative et hiérarchisée. Cela revient à admettre que les éléments dont est constituée une structure sont plus ou moins pertinents, jouent un rôle plus ou moins important dans la fonction que le système est censé remplir. C'est aussi reconnaître que la structure n'est pas une et homogène, mais bien complexe et hiérarchisée (Cf. § 15). Complexe en ce qu'elle consiste en multiples strates. Hiérarchisée parce que ces strates se caractérisent par des degrés variables de contrainte structurale. Nous y reviendrons (Cf. § 21) .

Avant de passer aux implications de la conception relative, pour la structure et le fonctionnement des langues, des remarques sur la structure formelle et l'unité discrète ainsi que sur leur provenance et leur légitimité seraient utiles.

13. DU FORMEL ET DU COMMUNICATIF

C'est une erreur de méthode que de définir — comme on le fait souvent — l'objet de la linguistique à la fois par sa fonction

(communicative) et par sa structure (formelle). On se trouve ainsi acculé au bricolage “théorique” dès qu'on constate que la structure formelle et la fonction de communication entrent — du moins dans certaines conditions — en conflit.

On aurait plutôt intérêt à considérer l'un des deux attributs comme repère fixe, et à en examiner la compatibilité ou le conflit avec l'autre. Ainsi, on pourrait prendre la fonction de communication comme principe de base, et laisser ouverte la question de savoir si la structure est de nature formelle ou relative, ou encore participe des deux. Sous ce rapport, trois questions méritent examen: l'unité discrète correspond-elle à un concept explicite ? La conception relative exclue-t-elle la structure formelle ? Quel est le statut de la structure formelle dans les sciences de la nature ?

14. UNE CONFUSION HISTORIQUE

Le concept d'élément discret a été emprunté aux disciplines logico-mathématiques. A la suite de cette migration, le contenu du terme discret a subi des mutations. Dans son acception originelle, le mot discret renvoie à « ce qui éclate, se résoud en individus isolés [par opposition au] mot continu [qui] désigne ce qui est d'un seul tenant, ce qui se module avec tous les degrés intermédiaires souhaitables [...] »¹⁷

Tout bien considéré, c'est la définition du continu qui est applicable à la lettre aux phonèmes: si les phonèmes sont définis par leurs oppositions, et que les oppositions phonologiques montrent des différences de degré dans l'individu, il s'ensuit que deux éléments phoniques ont statut de phonèmes (car doués de pouvoir distinctif) non de façon absolue, mais à un certain degré (dans la mesure où l'opposition se réalise seulement dans un usage soigné ou dans tous les cas); à cela s'ajoutent les variations phonologiques dans la communauté qui multiplient les degrés intermédiaires de la pertinence donc du statut phonologique¹⁸.

Or, quand on examine d'assez près les arguments évoqués à l'appui de la discrétion des unités linguistiques, on se rend compte qu'il y a confusion entre deux concepts : d'une part la discrétion et de l'autre le

¹⁷ SALANSKI, In *Encyclopaedia universalis*. (sous « Continu et discret »).

¹⁸ SCHOCH, DE SPENGLER (1980).

caractère non proportionnel (ou non iconique) des signes. On entreprend de montrer — par l'observation de faits de l'expérience — que les variations du signifiant (phonématique) ne sont pas proportionnelles à celles du signifié¹⁹. Et on croit pouvoir en conclure que les unités phonologiques constitutives du signifiant sont discrètes. Ce, sans apporter aucun argument tendant à montrer que la discrétion découle de la non proportionnalité. Or, tout ce qu'on peut arguer de tels exemples est qu'il n'y a pas de variations des phonèmes qui aient pour contrepartie des variations proportionnelles du signifié. Pareils exemples ne montrent en rien l'inexistence des variations de degré pour les phonèmes (du point de vue de leur constitution ou de leur pertinence). Il n'en demeure pas moins qu'une pratique de plusieurs décennies a fini par consacrer cette confusion entre le discret et le non-proportionnel, et de l'ériger en dogme.

15. ABANDONNER LE DOGME SANS EXCLURE LE FORMEL

Cette confusion est à la base d'idées largement répandues, bien qu'infondées, comme les dogmes qui veulent que la pertinence ne présente pas de différences de degré ni les phonèmes, des variations continues.

L'abandon des dogmes n'aboutit pas à exclure la possibilité d'une structure formelle dans l'un ou l'autre des systèmes ou sous-systèmes linguistiques. Il ne s'agit pas de prendre le contrepied de la conception formelle pour décréter que tous les systèmes linguistiques sont dotés de structure relative; mais de se doter simplement des moyens nécessaires pour déterminer — compte tenu des données empiriques — si une structure déterminée est de caractère formel.

Cela implique la construction d'un modèle comportant d'une part la définition précise de la structure formelle, d'autre part la délimitation d'un domaine objectif, d'autre part encore d'une procédure (ou protocole) d'observation. Ainsi, quand on part du concept de discret tel que nous venons de le préciser (élément valant par sa présence ou son

¹⁹ Voici un exemple typique : physiquement, l'initiale de *pierre* se prononce plus ou moins sourde ou sonore. Qu'elle se réalise à mi-chemin entre sourde et sonore n'entraîne pas que le mot *pierre* porte une signification à mi-chemin entre *pierre* et *bière* . C'est en substance l'argument présenté par MARTINET (1960 : § 1. 17.).

On trouve le même genre d'argument dans HARRIS, 1971, ch. 2.

absence), et qu'on se donne pour objet les phonèmes du français, et pour technique d'observation l'enquête par questionnaire, il est possible d'apporter une réponse à la question sur le caractère discret des phonèmes.

Des enquêtes ont montré que le phonème /r/ n'est ni tout à fait présent ni tout à fait absent de l'usage des anglophones des Etats Unis, même si l'on restreint le domaine objectif à une seule ville (New York), voire à une seule classe sociale de ses habitants²⁰. C'est là un démenti formel apporté à la prétendue discrétion des phonèmes et à leurs structure formelle.

Si l'on ne part pas du principe général que tous les phénomènes linguistiques relèvent du continuum, rien ne nous interdit de considérer comme formelle une structure — partielle ou globale — si les données réunies se révèlent être de caractère discret et régies par des règles absolues (ou du moins si elles s'en approchent de façon significative). Et c'est là la hiérarchie dont nous parlions au § 12.

Ce cadre conceptuel a en outre l'avantage de mettre en évidence les degrés de structuration ainsi que la variabilité de l'intercompréhension.

16. DE LA THÉORIE SIMPLE AUX MODÈLES COMPLEXES

La structure relative étant acquise, on cherchera à connaître les facteurs qui — comme âge, classe sociale, circonstances d'échange linguistique, ... — conditionnent ces variations, et l'incidence de celles-ci sur le processus de communication²¹.

Il est permis de penser que l'observation menée dans d'autres circonstances fournirait des résultats plus ou moins différents; et que — de façon générale — chaque fois qu'on change un élément du modèle, on doit s'attendre à des variations probables dans le comportement de l'objet.

Certes, une telle conception rend la structure plus complexe. Mais la complexité est-elle un vice ? Et la simplicité, une vertu ? Nous ne croyons pas. Ce, pour deux raisons au moins. D'abord, la théorie est là pour permettre la compréhension de l'empirie. Une théorie, même la plus simple, la plus générale, la plus élégante, ... est un corps

²⁰ LABOV, 1976, ch. 2.

²¹ Martinet et ceux qui le suivent à la lettre se sont presque exclusivement intéressés aux facteurs, mais non à leur incidence. Cf. MARTINET (1945, 1971).

d'hypothèses en attente, tant que son adéquation à l'objet n'est pas assurée. La simplicité — comme tout autre critère d'adéquation interne — n'entre en jeu que pour apprécier la valeur respective des théories d'un même niveau d'adéquation empirique.

Il y a là encore un autre malentendu historique: dans les sciences de la nature, le principe de simplicité permet de formuler des hypothèses générales, empruntées aux domaines où la connaissance est avancée, et de les appliquer et vérifier dans les domaines que nous connaissons moins bien. Ainsi l'application de la conception ondulatoire aux phénomènes de la lumière. Quand les physiciens découvrent la nature ondulatoire du son et de l'électricité, ils sont tentés de transposer la conception ondulatoire au domaine de la lumière. De ce fait, la théorie gagne en simplicité (ou généralité), car un même corps d'hypothèse trouve un champ d'application étendu. Mais cette extrapolation a aussi et surtout l'avantage de prévoir certaines des propriétés jusqu'alors inconnues de la lumière.²²

En outre, le passage de la théorie simple aux modèles complexes est une nécessité; il est appelé par les progrès de la connaissance scientifique, comme le montre bien l'évolution des sciences de la nature²³.

17. ASPECTS DE LA COMPLEXITÉ

Pour bien illustrer la complexité de la structure linguistique, il convient de remarquer que les dimensions psychiques et sociales que nous avons évoquées comportent de nombreux facteurs dont il faut tenir compte: le contexte linguistique et sa redondance, le style (soigné, spontané...), le cadre (milieu familial, lieu de culte, cour de récréation,...), appréciation mutuelle et/ ou présomption des interlocuteurs, connivence et expérience partagée, utilisation concomitante de codes non langagières, savoirs culturels, connaissance de la situation, etc. (dont certains sont groupés dans des catégories énonciatives ou pragmatiques).

Tous ces facteurs peuvent — à un moment ou un autre — contribuer au succès ou à l'échec de la communication; en tant que tels, ils doivent

²² Cf. EINSTEIN et INFELD (1983 : 101-109).

²³ Il n'est pas de notre propos d'en discuter ici. Nous en avons discuté dans *Modern Theories of Language: Empirical Challenge* . (1993). Cf. GRANGER, op. cit. et surtout MORIN (1990).

être intégrés à des modèles linguistiques. Etant donné le caractère continu des dimensions qu'ils présentent, il faut non seulement avoir recours à quantification et mensuration, mais aussi à un puissant outil statistique pour en démêler l'écheveau et déterminer quand un facteur donné intervient (est pertinent) et quelle est la portée de son influence (degré de sa pertinence).

On voit combien la structure complexe est éloignée du modèle pragoï, qui exclut — pour employer les termes de Troubetzkoy — la mesure et le nombre.²⁴

18. CAUSES DU SUCCÈS DU MODÈLE PRAGOÏS

Le modèle qu'on prône est d'un haut degré de complexité. Si cette complexité est un attribut de la structure linguistique, une question se pose: quels sont les facteurs qui ont permis à la phonologie pragoïse — modèle simple, s'il en est — d'accomplir des contributions non négligeables ?

Trois facteurs sont — nous semble-t-il — décisifs : la méthode expérimentale, l'objet accessible à l'observation et l'adéquation entre méthode et objet. Au niveau de la méthode, on remarquera que la procédure d'analyse — qui s'appellera *commutation*, plus tard — est de nature expérimentale. On part de la définition du phonème comme *élément distinctif minimum*²⁵, et on cherche à savoir si tel segment satisfait aux caractéristiques définitoires. Ensuite, pour ce qui est de l'objet, le modèle pragoï le délimite de façon telle que son observation ne pose guère de problèmes : l'objet que se donne la phonologie pragoïse est la structure élémentaire, c'est-à-dire la partie des éléments phoniques qui est constante dans la communauté et à la fois accessible à l'intuition de l'usager. Enfin, le succès du modèle pragoï tient — croyons-nous — à ce que sa méthode est, dans une large mesure, adéquate à son objet. Autrement dit, le recours à l'intuition du sujet

²⁴ Cf. TROUBETZKOY (1964 : 9).

²⁵ Cf. TROUBETZKOY (1964 : 44) : « [...] toute langue suppose des oppositions *phonologiques* distinctives [...] le phonème est un terme de ces oppositions qui ne soit plus divisible en unités *phonologiques* distinctives encore plus petites ».

parlant est assez largement efficace pour juger de l'équivalence et de l'opposition phonologiques au niveau élémentaire qui est visé.

La critique que nous venons d'adresser à ce modèle peut se formuler ainsi: son inadéquation apparaît à l'évidence dès qu'on tente de pousser l'application au-delà de la structure élémentaire. Cette critique est fondée sur deux postulats corrélés: 1° la structure d'une langue est constituée de multiples strates, et 2° la communication est fonction de degrés. Ce qui rend le modèle pragois adéquat à son objet en-deça de certaines limites, c'est — nous semble-t-il — qu'il comporte une approximation qui correspond à celle qu'opère le sujet parlant dans les conditions d'observation retenues par le modèle. Nous en discuterons plus en détail dans un instant. Cf. § 21.

A ce point de l'exposé, nous aimerions remarquer que, passé les limites de la structure élémentaire, le modèle pragois rencontre des difficultés, et ses applications — en diachronie, par ex. — laissent à désirer. Face à de telles difficultés, deux solutions s'offrent. Soit on respecte scrupuleusement les principes fondateurs du modèle. Dans ce cas l'application a de fortes chances de se réduire à un exercice de formalisation (ou formulisation ?), sans qu'il en résulte un éclairage nouveau pour des phénomènes jusqu'alors inexpliqués. Ainsi, les tentatives d'un Jakobson ou d'un Hoeningswlad pour l'application des principes phonologiques aux changements phonétiques²⁶. Elles nous apprennent bien peu de choses sur le processus et les causes de ces évolutions²⁷. Soit on ne s'embarrasse pas du carcan rigide du modèle, et on apporte des vues nouvelles sur la structure phonologique, son fonctionnement et son devenir. Ce faisant, on transgresse les limites imposées par les dogmes. C'est en consentant une telle rançon que Martinet a réussi à ouvrir des perspectives prometteuses en diachronie²⁸

²⁶ Cf. JAKOBSON, « Principes de phonologie historique », in TROUBETZKOY (1965 : 315-336) et HOENIGSWLAD, « Sound change and linguistic structure », in JOOS (1957 : 139-144).

Nous y reviendrons, infra § 23.

²⁷ Dans cette approche on cherche à montrer que les changements importants sont de nature phonologique et non phonétique, que les éléments minima de ces évolutions sont les traits pertinents plutôt que les phonèmes dans leur ensemble, et que la configuration du système est modifiée à la suite de tout changement. Mais comment se produit un changement ? Pour quelles raisons ? Comment la fixité de la structure linguistique (en synchronie) et l'évolution linguistique sont conciliables ? Ce sont là des questions auxquelles cette façon de faire n'apporte aucune réponse.

²⁸ Cf. MARTINET (1955).

même s'il n'en a pas reconnu les implications pour la structure et le fonctionnement en synchronie.

19. DILEMME: STRUCTURE HOMOGENÈME ET USAGES VARIÉS

Revenons à l'antinomie que nous avons signalée en passant (Cf. § 10). La réduction d'un système phonologique — celui de l'anglais, par ex. — à une structure homogène procède d'une approximation, et demeure *ad hoc* tant qu'elle n'est pas dûment assise sur des fondements théoriques. De solides arguments — tant théoriques qu'empiriques — tendent à montrer que le recours à l'approximation se justifie d'une part, et que d'autre part, il permet d'atteindre un plus haut degré d'adéquation externe.

Considérons le problème de plus près. Toute description phonologique part de deux principes: 1° la phonologie est l'étude des sons de la langue et 2° la langue est un système. Dans la mesure où l'on admet que le français est une langue, force est de reconnaître que la phonologie française est un système. Or, des enquêtes montrent que les phonèmes qu'utilisent les locuteurs marseillais sont différents — par leur nombre et par leurs traits pertinents — de ceux des Lillois²⁹. C'est dire que la phonologie marseillaise et celle des Lillois ne sont pas *un* système au sens strict du mot, mais au moins deux. Il y a manifestement un vice quelque part: en partant du principe que le système phonologique du français est un, nous sommes amené à reconnaître la multiplicité de ce système.

Comment s'en sortir sans nier l'existence du système ni ignorer les variations ? D'emblée, deux solutions — souvent adoptées — semblent devoir être écartées. Certains ont voulu renier aux langues la fonction de communication³⁰. D'autres ont cru pouvoir contourner le problème en disant que la langue a une structure formelle, mais ce qu'on décrit n'est qu'un usage, qu'une variété linguistique; ce, sans définir le concept de variété ou usage³¹.

²⁹ Encore faut-il se demander s'il s'agit des mêmes phonèmes.

³⁰ HARRIS (1971 : § 2.1).

³¹ Cf. « Systèmes et variations, Rencontre de Glion » (1984). In *Bulletin de la Section de Linguistique de la Faculté des Lettres de Lausanne*, 4. Cf. « Débats », p. 51 sqq, notamment p. 106-110.

La cause de cette difficulté réside dans les postulats de base du modèle. D'abord, la structure d'une langue n'est pas formelle mais relative. D'autre part, la communication n'est pas absolue, mais fonction de degrés.

Dès lors, on doit abandonner la quête de l'équivalence absolue pour adopter l'équivalence relative, fondée sur l'approximation. Il s'ensuit que 1° c'est mal poser le problème que de demander si le français de Marseille et le français de Lille sont identiques ou différents. La question pertinente est de savoir dans quelle mesure le français de Marseille et le français de Lille se ressemblent et par quelles caractéristiques ils diffèrent; et 2° l'équivalence sans réserve entre le système linguistique de l'émetteur et celui du récepteur n'est pas la condition de la possibilité de la communication.

20. STRUCTURE FEUILLETÉE ET FONCTION DE COMMUNICATION

Si l'on conçoit la structure linguistique comme ouverte — en tant qu'opposée à la structure formelle —, d'importantes conséquences en découlent qui permettent d'envisager le processus de communication sous un jour nouveau. D'une part, le système n'est pas constitué d'un nombre fini d'éléments. D'autre part, un système linguistique ne fonctionne ni n'évolue en vase clos, mais dans ses échanges et sa symbiose avec les systèmes adjacents.

Appliquée à la phonologie, la structure ouverte implique que l'usager ne possède pas *un* système mais toute une gamme de systèmes dont il actualise l'un ou l'autre selon les circonstances. Dès lors, tout acte de parole est situé à l'une des multiples strates de la structure phonologique. Et *a priori* — c'est-à-dire en l'absence d'indications fiables — le choix de l'une ou l'autre strate est fondé sur une présomption. Autrement dit, l'usager suppose qu'étant donné les circonstances, la strate qu'il convient d'utiliser est s_i , s_j , ou s_n . Si cette tentative échoue, l'usager esxt amené à essayer une nouvelle strate. Cela peut être illustré par un exemple emprunté aux enquêtes de Labov, où l'enquêteur interrogeait des vendeurs de grands magasins new-yorkais selon le scénario suivant:

Enquêteur : — Excusez-moi, où se trouvent les chaussures pour femme ?

Vendeur : — *Fourth floor.* (« au quatrième étage »)
 — Pardon ?
 — *Fourth floor.*

Labov a remarqué que dans la seconde réponse, *Fourth floor* était prononcé avec emphase et soin, et comportait significativement plus de *r* prononcés.

Cet exemple appelle une foule de remarques. Nous nous contentons de deux : d'abord le choix de la strate sans *r* (dans la terminologie de Labov) est fondée sur le présupposé qu'elle correspond à l'usage du client, étant donnée le quartier et le genre de clientèle qui fréquente le magasin, compte tenu aussi de l'aspect extérieur de ce client (dont sa tenue vestimentaire), etc. Ensuite, la deuxième tentative du vendeur montre qu'il estime vraisemblable que le ratage soit dû à l'absence de -r- dans sa prononciation; et c'est sur ce point qu'il se reprend et non sur d'autres, tels que la prononciation de *th* [θ, tθ, t], ni sur celui du lexique (cf. *floor* vs *storey*).

Les deux aspects de la structure ouverte sont illustrés par cet exemple : inventaires ouverts (et non fini) d'une part et d'autre part, échange et interaction de la structure phonologique avec d'autres structures linguistiques et à la fois avec des structures connexes (systèmes culturels).

L'image du processus de communication se trouve ainsi considérablement modifiée. Il ne s'agit plus de ramener les séquences phoniques à un système fixe, étalon unique permettant de reconnaître les unités linguistiques. Tout énoncé dans sa production et son interprétation est conçu comme renvoyant à un ensemble de savoirs linguistiques et extra linguistiques parmi lesquels l'usager doit choisir. Les problèmes que pose ce choix aux niveaux de l'émission et de la réception sont parfois analogues parfois distincts. Pour simplifier l'exposé, nous considérerons ici le processus phonologique du point de vue du récepteur.

21. UN MODÈLE POUR LA STRUCTURE FONDAMENTALE

Quelle aurait été la réponse du vendeur s'il savait que le client n'en était pas un, mais bien un enquêteur ? Cette question touche à l'influence qu'ont les conditions d'observation sur la parole observée. On connaît

depuis les recherches de Labov le sens et la portée des variations qui en résultent³². On sait que les locuteurs se sachant observés s'efforcent à produire des réactions conformes à ce qu'ils croient être la norme; que leurs productions spontanées présentent des écarts par rapport à la norme déclarée; que cet écart varie selon les classes sociales; que l'écart est réduit entre la norme et l'usage spontané des couches sociales qui jouissent de prestige; que les classes n'étant pas au bénéfice de ce prestige ont des usages psonantés avec des écarts plus ou moins considérables par rapport à la norme; que la norme subjective est quasi constante à travers les variations du statut social³³.

Il s'ensuit que, placés dans les conditions d'enquête, les locuteurs d'une langue produisent des réactions phonologiques très proches — si non conformes — de leur norme subjective, et que les variations sociales n'y ont que peu ou pas d'influence. Dès lors, la procédure classique de la description phonologique est largement adéquate. Mais adéquate seulement pour l'objet que le modèle pragois s'était — implicitement — fixé. Il y a là un mariage heureux — entre délimitation d'objet et choix de méthode —, mais aussi une restriction de taille.

Ce mariage repose d'abord sur le choix d'un niveau de faits phonologiques comme objet d'étude. Ce faisant, le modèle pragois centre son intérêt sur ce qui est le plus largement partagé dans la communauté linguistique, et qui, en tant que tel, constitue la structure fondamentale (ou élémentaire) du système phonologique. Ensuite, sur l'élaboration d'une technique d'observation adaptée à l'objet visé. Somme toute, il y a là la rencontre heureuse d'un objet et d'une méthode qui, étant situés au même niveau d'approximation, s'accordent assez largement.

Le modèle pragois comporte en même temps une restriction formidable: il réduit l'objet de la phonologie à l'un de ses aspects, la structure multiple et complexe, à la structure élémentaire.

Nous pensons que toute application des acquis de la phonologie à d'autres domaines reste sujette à caution tant qu'on prend la structure élémentaire pour la seule et l'unique structure, et qu'on n'aura pas placé le modèle pragois dans la structure globale de la phonologie avec toute la complexité qu'on lui reconnaît aujourd'hui.

³² LABOV (1976 : ch. 9).

³³ Ne sont évoquées ici que les conclusions qui touchent directement à notre problème.

Noter que cette restriction est judicieuse comme démarche cartésienne pour la délimitation de l'objet. Pourvu qu'elle soit considérée comme provisoire, et qu'on n'oublie pas que le progrès de notre connaissance exige l'approfondissement et/ou l'élargissement du domaine objectif, et par voie de conséquence la remise en cause et le réexamen de la méthode. Mais nombreux sont ceux qui croient y trouver les limites naturelles de la réalité phonologique au-delà desquelles il n'y aurait point de structure.

22. APPROXIMATION ET ÉQUILIBRE PRÉCAIRE

Comment procéder pour esquisser un cadre général pour la structure phonologique ? Le problème est que les facteurs qui entrent en jeu sont fort nombreux (comme on l'a vu au § 17). Il convient d'examiner ce qui permet à l'usager de la langue d'assurer la communication dans des conditions économiques³⁴. Certains de ces procédés sont bien connus: le tri fondé sur la pertinence des facteurs, la hiérarchie qui permet de ne retenir que ceux des facteurs qui sont placés le plus haut... Mais, nous aimerions insister sur des aspects qui ont moins retenu l'attention.

Le débat théorique sur l'économie se déroule généralement dans le cadre de systèmes clos; et tout se passe comme si seul le savoir linguistique est pertinent, et que les facteurs extralinguistiques n'interviennent qu'une fois épuisées les ressources de la langue. Il y a là — nous semble-t-il — deux positions indéfendables, ou du moins peu claires. D'abord, l'ordonnance stricte « le linguistique d'abord, l'extra linguistique ensuite » ne repose sur aucun argument valable. Elle va, en outre, à l'encontre de l'économie. Pourquoi diable l'usager essaierait tous les facteurs linguistiques pour saisir les causes d'un ratage, alors que des indications extérieures au langage permettraient de les connaître aux moindres frais ? Ensuite, l'exploitation exhaustive des ressources linguistiques est un leurre, surtout si l'on tient compte du caractère ouvert des systèmes linguistiques. Le recours à la vraisemblance et à l'approximation semble conférer un plus haut degré d'économie aux échanges communicatifs; et il y a des raisons de croire qu'il correspond à la stratégie qu'utilise l'usager. Reprenons le cas du vendeur: sa

³⁴ Ce, dans la mesure où l'on s'accorde pour admettre que le comportement humain est régi par l'économie.

première prononciation est fondée non sur une certitude, mais sur une hypothèse de vraisemblance. Il semblerait plus économique — même si l'on tient compte des cas d'échec — de tenter une production ou une interprétation vraisemblablement adéquates aux conditions d'échange que de chercher une certitude absolue avant de réagir.

De même pour le second énoncé du vendeur: il n'y a pas là non plus de certitude; et la reprise et l'amélioration sont fondées sur une hypothèse de vraisemblance. Il est permis de penser qu'une nouvelle intervention du client pourrait basculer l'équilibre précaire établi entre les protagonistes. On peut multiplier les exemples à souhait, mais nous ne nous apesantissons pas là-dessus.

Ce que nous avançons ici peut être résumé sous deux points: 1° tout échange communicatif fait appel à des procédures d'approximation, fondées sur la vraisemblance et 2° tout acte de communication aboutit à un équilibre instable entre des facteurs en conflit potentiel.

23. POUR UNE PHONOLOGIE UNIFIÉE

Comment rassembler les pièces du puzzle de façon à obtenir une vue globale intégrant les divers aspects de la structure phonologique ? Nous croyons que concevoir la structure comme relative et ouverte permet de surmonter nombre de difficultés rencontrés par le modèle pragois, dont nous citerons trois exemples :

A) DEGRÉS D'INTERCOMPRÉHENSION :

En théorie, les recherches linguistiques ont pour but de dégager la structure censée assurer la communication. En pratique, elles s'arrêtent, une fois dégagée une structure potentielle pour les faits analysés. Bien que l'analyse parte de l'hypothèse que les techniques descriptives — tels que le corpus, la commutation — sont adéquates aux buts qui leur sont assignés, cette adéquation n'est pas prouvée; et dans une recherche quelque peu exigeante, il serait raisonnable qu'on vérifie l'appropriation et l'efficacité des outils descriptifs pour les fins visées

Un tel recul critique semble exclu tant que la comparaison des usages doit permettre de juger deux structures comme soit équivalentes soit différentes. Une vérification de l'efficacité des outils descriptifs n'est possible que si l'on établit un parallèle entre ressemblances structurales et degrés d'intercompréhension. Si notre description montre que des

trois systèmes examinés s_1 est plus éloignés de s_3 que s_2 , on s'attend en effet qu'il y ait un moindre degré d'intercompréhension entre s_1 et s_3 qu'entre s_1 et s_2 . Et dans le cas contraire, on est conduit à s'interroger sur l'efficacité des outils d'analyse, voire sur le bien fondé des hypothèses dont on est parti.

B) DIALECTOLOGIE :

Le dogme de structure formelle a posé un problème difficile aux recherches dialectologiques. La situation était proprement paradoxale: d'une part l'objet spécifique sur lequel portaient les descriptions étaient les variétés (ou dialectes au sens anglosaxon du terme), d'autre part, la conception formelle donnait l'impression que les variétés d'une langue étaient étanches les unes aux autres, ou du moins, que leur osmose, leur perméabilité ne présentaient guère d'intérêt pour la linguistique. Et ceux qui se donnaient pour tâche d'étudier l'interaction et l'influence réciproque des dialectes et usages, devaient commencer par l'examen du problème de base, à savoir si la recherche dialectologique était compatible avec la conception structuraliste³⁵. La réponse apportée à cette question ne laisse guère de doute: la condition de la possibilité d'une dialectologie consistait en la révision du concept de structure, en son couplage avec la variabilité, et en la prise en compte de l'hétérogénéité

C) EVOLUTION PHONIQUE :

La diachronie a toujours posé un problème insoluble aux théories linguistiques. Dans plusieurs courants de pensée structuralistes — outre l'Ecole de Prague —, des tentatives ont été faites pour appliquer aux changements dits "phonétiques" les principes couramment utilisés en phonologie synchronique. Tant que les préceptes de la structure formelle étaient strictement observés, l'exercice se réduisait à une formalisation qui n'apportait rien qu'on ne sût déjà. Ainsi de la tentative de Hœnigswald, post-bloomfieldien ou de Paul Kiparsky³⁶, générativiste. Les résultats acquis ont été tellement décevants que nombre de linguistes ont considéré les thèses et les techniques développées en synchronie comme non pertinentes pour la diachronie.

³⁵ Cf. WEINREICH (1954).

³⁶ Cf. KIPARSKY, « Historical Linguistics », in LYONS.

Des résultats intéressants ont été obtenus à partir du moment où l'on a reconnu l'existence des hétérogénéités, des variations et des tendances conflictuelles inhérentes à la structure.

En effet, si les unités sont discrètes, si elles valent par leur présence ou leur absence, il n'y a aucune possibilité d'opérer une distinction qualitative entre elles. Toutes les unités étant ainsi censées avoir un statut égal, on ne comprend pas pourquoi certaines subissent des évolutions et d'autres non. Une différence de qualité ne peut qu'être fondée sur des dimensions mesurables telles que l'extension dans la communauté, la fréquence dans l'usage, le rendement fonctionnel, l'intégration dans le système, ... Introduire pareilles considérations revient — qu'on le veuille ou non — à passer outre le cadre de structure formelle³⁷. C'est le cas de recherches comme celles de Martinet³⁸, de Lüdtke³⁹, de Labov⁴⁰ et de bien d'autres. Elles ont montré la vacuité de deux thèses courantes selon lesquelles les causes des changements linguistiques étaient obscures, et que les changements en cours ne pouvaient être observés.

L'indétermination phonologique (un ou deux phonèmes, par ex.), les disparités entre les techniques d'enquête et leurs résultats, les limites floues entre la phonétique et la phonologie — et les exemples peuvent être multipliés — sont d'autres cas où le modèle pragois se heurte à des problèmes qui trouvent solution dans une conception relative.

24. DES ACQUIS DE LA PHONOLOGIE AU RÉEXAMEN DE LA THÉORIE LINGUISTIQUE

Le cadre général qui vient d'être esquissé présente — pensons-nous — des avantages en ce qu'il permet de réunir les pièces du puzzle, jusqu'alors séparées par des artefacts. Dans la mesure où l'analyse était censée mettre au jour une structure sans faille et aux contours nets, ceux qui tentaient d'explorer de nouveaux domaines du langage — celui de la sémantique, par ex. — se trouvaient confrontés à un dilemme: soit ne retenir dans la structure (sémantique, en l'occurrence) que ce qui est

³⁷ Le dépassement du cadre formel, implicite dans les travaux diachroniques de Martinet, est explicite chez Labov.

³⁸ MARTINET (1955).

³⁹ LÜDTKE (1977). Voir aussi LÜDTKE (1980).

⁴⁰ LABOV, 1976, ch. 5-7.

constant; mais on évacuerait alors bien des problèmes intéressants, voire essentiels. Soit faire éclater les règles prônées — au nom de leur efficacité en phonologie — pour toute description structurale; ce, au risque de se heurter à une tradition établie.

La difficulté majeure de toute analyse structurale de la signification réside en ceci: la description aboutit à une structure comportant des variations et dotée d'un grand nombre d'éléments et de paradigmes. Pareils résultats ne peuvent être considérés comme valables dans le cadre où toute structure est dûment taillée sur le patron de la phonologie (et encore sur celui de la structure élémentaire de la phonologie).

L'abandon de tels dogmes est prometteur en ce qu'il rend possible la confrontation des parties constitutives d'une langue. Dès lors, on peut espérer que pareilles comparaisons fassent ressortir les ressemblances et différences des structures aux différents niveaux d'analyse, et débouchent ainsi sur la structure globale des langues, mais aussi sur la place de la linguistique dans les humanités.

Dans la perspective ainsi ouverte, la confrontation peut être faite sur des bases nouvelles : on ne pose plus la question de savoir s'il y a structure en sémantique, mais on cherche à comparer les structures phonologique et sémantique, du point de vue, par exemple, de leur généralité et de leur rigueur respectives. Cela revient à rapprocher les contraintes structurales d'un sous-système de celles de l'autre; ou à confronter les variations que subit et les latitudes qu'offre un sous-système de celles de l'autre. Et ainsi de suite. D'intéressants constats pourraient ainsi être faits qui inciteraient à rechercher les causes des disparités dans la constitution et/ou le fonctionnement des sous-systèmes respectifs.

25. LA PHONOLOGIE VS LA SÉMANTIQUE

Qu'est-ce qui permet d'affirmer l'existence d'une structure semblable (ou isomorphe⁴¹) en sémantique et phonologie, alors que tout les sépare ? Du point de vue de la fonction qui leur est dévolue, l'une — la sémantique — est censée être garante de l'universalité (ou de l'omnipotence, selon les variantes terminologiques) du langage; elle doit

⁴¹ Le terme isomorphisme est de Hjelmslev, mais l'idée se trouve exprimée dans d'autres courants théoriques, dont la GGT (pour ne citer que celle-là).

dès lors être douée d'une structure ouverte permettant l'expression de toute expérience. A l'opposé, la phonologie n'est nullement astreinte à couvrir tout le champ phonique — ni même celui des sons facilement prononçables et reconnaissables par l'homme. Nous croyons pouvoir en conclure que l'inventaire fini de la structure sémantique va à l'encontre de la fonction-même qu'elle est appelée à remplir. Cet argument théorique trouve dans les observations empiriques un échos qui le conforte. Alors qu'en phonologie, des études empiriques montrent l'existence d'un petit nombre d'unités⁴², rien de tel n'a encore été obtenu par les études empiriques en sémantique. A ce jour, l'inventaire fini des traits sémantiques reste un *credo* plutôt qu'un constat scientifique; *credo* fondé — nous semble-t-il — sur la contemplation esthétique d'une structure élégante constituée de composantes parallèles. En reconnaissant les différences de fonction qui séparent phonologie et sémantique, on est mieux à même d'admettre et de comprendre la laxité et l'envergure de la structure sémantique relativement à ce qu'on observe en phonologie.

26. OPPOSITION ET IDENTITÉ

Le modèle pragois a érigé l'opposition en critère primordial de l'identité phonologique. Qu'est-ce qui justifie cela ?

Le rôle attribué à l'opposition trouve sa justification — pensons-nous — dans deux caractéristiques du système phonologique: 1° fonction distinctive. Dans la mesure où l'usage distinctif est prépondérant dans le cas des phonèmes, il est probable⁴³ que le sujet connaisse — et reconnaisse — les phonèmes essentiellement sur la base de leur distinctivité; 2° inventaire restreint. La constitution du système phonologique y est en outre favorable. Dans la mesure où l'inventaire comporte peu d'éléments, il est possible de procéder par élimination

⁴² Unités en nombre petit mais non fini. Nous ne croyons pas qu'il n'y a dans cette assertion ni contradiction ni astuces terminologiques; car, même au niveau de la structure élémentaire, le système sémantique ne peut être réduit à un aussi petit nombre d'élément que le système phonologique.

⁴³ Probable et non prouvé. Car pour être certain, on doit procéder à des expériences permettant de cerner de près la part des propriétés physiques et celle des propriétés fonctionnelles des phonèmes dans leur identification.

pour identifier l'un ou l'autre des éléments phonologiques⁴⁴. Rien de tel pour les niveaux syntaxique ou sémantique. Saisir une signification suppose-t-il qu'on connaisse celles qui en sont distinctes ou qui s'y opposent ? Aucun argument sérieux n'a été avancé à l'appui d'une telle thèse. Le rôle exagéré de l'opposition dans l'identification du signifié linguistique procède d'un placage du modèle phonologique⁴⁵ à la sémantique. Il en va de même pour la syntaxe, où l'application des procédures d'analyse phonologique confère à la description syntaxique une telle envergure⁴⁶ que personne ne l'a effectivement menée à son terme.

Rien ne semble justifier le maintien du dogme qui veut que « l'identité des éléments linguistiques ressorte de leur opposition » ; et les propositions théoriques ainsi que les recherches empiriques qui sont fondées là-dessus montrent clairement l'impasse à laquelle conduit une position⁴⁷.

27. INSPIRATION PHONOLOGIQUE EN SYNTAXE

La syntaxe n'échappe pas au remodelage d'après le patron phonologique. Mais le statut scientifique et l'objet de la syntaxe sont loin de faire l'unanimité parmi les structuralistes. Certains pensent qu'une fois achevée l'étude du système phonologique, il convient d'entreprendre l'étude du signe linguistique en suivant la démarche phonologique⁴⁸.

44 L'idée même d'identification par opposition n'est pas suffisamment explicite. Entend-t-on par là l'identification par élimination simplement ? Ou une procédure plus complexe qui comporte le recours à l'élimination ?

45 MARTINET (1975). Cf. aussi HERVEY (1979).

46 Comme le montre notre tentative de description de la neutralisation *partitif/ indéfini*. Cf. MAHMOUDIAN (1970 : § 20).

47 Cf. WALTER (1985). L'auteur obtient pour le champ sémantique de *chaussure* un système qu'elle considère comme cohérent ; mais elle ne manque pas d'observer que les usages des sujets parlants sont variables. Mais cela ne l'empêche pas d'affirmer que les traits *pertinents* sont nécessaires, suffisants et permanents.

48 Cf. MARTINET (1960 : ch. 4), notamment § 4.3. Dès 1938, Gougenheim présente une description de la grammaire française où il cherche à fonder l'identité des unités grammaticales sur les oppositions qu'elles ont au sein de leur classe. Cf. GOUGENHEIM (1938).

D'autres remettent en cause la légitimité de la syntaxe⁴⁹. Partant du principe que le signe linguistique est la combinaison d'un signifiant avec un signifié, ils considèrent que la phonologie étudie le signifiant, et la sémantique, le signifié; et qu'une fois accompli ces deux chapitres, l'étude de tous les aspects linguistiquement pertinent du signe est achevée, et que l'objet de la syntaxe s'évanouit.

Chez ceux qui soutiennent l'indépendance de la syntaxe, il est fréquent que l'on accorde à la syntaxe une priorité logique ou chronologique. Les tenants de la thèse « syntaxe d'abord, sémantique ensuite » partent du constat que les faits de signification souffrent de très importantes variations⁵⁰ tant dans l'individu que dans la société. Ils estiment dès lors peu probable qu'il existe dans la signification une structure quelque peu analogue à celle de la phonologie; la syntaxe, en revanche, serait soumise à des régularités, même si elle ne présente pas la même constance ou rigueur que la phonologie.

Le problème est proprement insoluble car, mal posé, pensons-nous. Les protagonistes s'accordent sur un point: le modèle phonologique a des implications pour les autres niveaux de la structure linguistique. Mais, ils n'ont pas la même conception de l'apport et des implications du modèle phonologique. Les uns accordent la prépondérance aux résultats (censés être constants à travers les subjectivités), alors que pour les autres, c'est la méthode qui prévaut, à savoir la *commutation* qui concrétise l'idée saussurienne de l'interdépendance des deux faces du signe linguistique, et l'érigent en procédure opératoire pour identifier les parties constitutives des deux faces du signe. A notre avis, les deux points de vue ont une certaine valeur, et une conception ouverte et relative du signe permet de leur attribuer la place qui leur revient dans une perspective globale.

L'excès de la thèse « syntaxe d'abord » est de concevoir la structure comme formelle, et d'exclure du domaine structuré tout phénomène ayant une part plus ou moins importante de variation. L'exigence exagérée de constance a des conséquences qu'on passe pudiquement sous silence: que la signification n'ait pas de structure n'est-il pas en contradiction avec le principe que la structure des langues est forgée par

⁴⁹ Ainsi HJELMSLEV, op. cit. et PRIETO (1964).

⁵⁰ Le terme souvent employé est celui de *subjectivité* et non *variabilité*. A l'examen, il s'avère que l'argument est double : a) le signifié dépend de la subjectivité, b) cette subjectivité est variable. Or, on ne peut faire grief à la sémantique d'être subjective, alors même que la phonologie — source d'inspiration — l'est.

et pour la communication (c'est-à-dire la transmission de la signification) ? Nous pensons que si.

La thèse de l'inanité de la syntaxe est erronée en ce qu'elle attribue — implicitement — aux sujets parlants une démarche conforme à la logique formelle. De nombreuses recherches montrent que la parole et l'action de la vie quotidienne sont fondées sur une logique bien plus riche et plus complexe que la logique formelle⁵¹. Il s'ensuit que la priorité logique du signifié sur le signe⁵² — si justifiée soit-elle dans une perspective formelle — ne correspond pas nécessairement au comportement et à l'intuition du sujet parlant. En effet, il n'est pas rare que le sujet parlant soit capable de manier un schème syntaxique sans en maîtriser tous les aspects sémantiques.

Quand on refuse à la syntaxe le statut d'un domaine d'étude légitime, on le fait au nom de la logique formelle. La conséquence inévitable de cette position est qu'un modèle descriptif est soit adéquat soit non. Et il n'y a pas lieu de se demander si son adéquation varie en fonction de certaines dimensions (classes sociales, régions géographiques, tranches d'âge, ...) L'analyse et la description portent sur la *langue* et non sur la *parole*. Or, la langue est un objet théorique construit par le linguiste. Il s'ensuit que le contrôle empirique des résultats ainsi obtenus n'est pas possibles⁵³.

28. LE SUJET PERDU DE LA SYNTAXE ?

Les deux positions sont passibles d'une même critique; elles négligent l'apport fondamental de l'École de Prague qui consiste à dégager pour le matériel phonique une structure conforme à l'intuition et au comportement du sujet parlant. En effet, on a souvent remarqué que ce sur quoi opèrent syntaxe et sémantique diffère considérablement; que la matière première que structure la sémantique est une subsance, ce sont des faits concrets; alors que l'objet de la syntaxe consiste en phénomènes déjà structurés, ne serait-ce que partiellement (la face signifiante du signe l'est du moins)⁵⁴.

⁵¹ GRIZE, BOREL, MIÉVILLE (1983).

⁵² Que semblent admettre u n Hjelmslev ou un Prieto.

⁵³ Ainsi Prieto qui récuse l'intuition (ou la conscience) linguistique comme critère d'identification. Cf. *Pertinence et pratique*. (1975).

⁵⁴ Cf. MARTINET (1960 : § 4.7).

Dans ces débats, le sujet parlant a un statut peu clair, et la valeur attribuée à la structure obtenue comporte de profondes ambiguïtés. La question que nous posons ici est de savoir si l'on doit se contenter de suivre à la lettre les procédures descriptives de la phonologie qu'on croit applicables à l'objet de la syntaxe ou bien les résultats obtenus peuvent et doivent être appréciés selon des critères indépendants des procédures. Dans un cas, l'appréciation de la description se fonde uniquement sur les qualités intrinsèques (comme cohérence, exhaustivité, simplicité) des procédures et de leur application. Dans l'autre cas, il est permis de faire appel aussi et surtout à des critères externes : le maniement qu'a le sujet des faits de syntaxe, le jugement qu'il porte là-dessus, etc. Généralement, on évoque un mélange indistinct des deux types de critère pour conforter ou récuser une description syntaxique. A notre connaissance, dans ce débat aucune réflexion sérieuse n'a été menée sur la valeur (ou la pertinence) des critères externes, ni sur les difficultés dans l'appréciation de l'adéquation externe en syntaxe.

Que la matière première de la syntaxe soit partiellement structurée a été évoqué par d'aucuns pour affirmer que les fondements de la syntaxe sont solides. Dans cette argumentation, on oublie que cette structuration confère à l'objet syntaxique une forme abstraite telle qui le soustrait au jugement intuitif du sujet parlant. Classes et fonctions, par exemple, sont des concepts indispensables à la syntaxe. Mais, comment en observer le statut dans l'intuition du sujet parlant ?

Dès lors — du point de vue de la conscience du sujet parlant —, on peut distinguer dans les éléments syntaxiques deux pôles opposés : d'une part des éléments (tels les unités isloables comme mots ou séquences de mots) dont le sujet a en général une connaissance consciente, et d'autre part des éléments (comme classes, fonctions, ...) que le sujet maîtrise dans l'usage et dont il a une connaissance opératoire, sans pouvoir l'appeler à la conscience. Pour ces derniers, le recours direct à l'intuition ou au comportement n'est d'aucun secours. Ce qui serait possible, ce serait d'élaborer des descriptions suffisamment explicites pour calculer et prévoir le comportement du sujet parlant dans des conditions précises. Cela permettrait de confronter le comportement supputé du sujet à son comportement effectif ou à son intuition. Ce recours indirect aux données empiriques pourrait permettre à la syntaxe de sortir de sa dépendance de l'arbitraire du descripteur.

A ce point de l'exposé, deux remarques semblent bienvenues :

- i) qu'un type d'éléments structuraux ne soit pas susceptible de confrontation directe aux données empiriques ne signifie nullement qu'il s'agit là d'une catégorie mineure ni d'éléments peu pertinents.

- Témoins les traits pertinents phonologiques qui ne sont généralement pas accessibles à la conscience du sujet, mais dont le rôle dans le fonctionnement et l'évolution des langues est de tout premier ordre;
- ii) l'évidence empirique fait défaut dans les modèles qui ont pour objet un construit (comme la langue saussurienne ou la compétence chomskyenne). Pareils modèles ne peuvent être réfutés pas plus que leur adéquation empirique ne peut faire l'objet d'un contrôle objectif et méthodique.

29. DES STRATES DE LA SYNTAXE

Appliquée à la syntaxe, la conception relative de la structure a pour implication de remettre en cause le caractère monobloc du signe. L'image saussurienne du signe comme une feuille de papier ayant deux faces totalement solidaires a son intérêt, mais aussi ses limites⁵⁵. Si l'on considère les variations synchroniques et les changements historiques, on est amené à reconnaître que l'interdépendance entre signifiant et signifié présente des degrés.

Parce qu'après tout il existe des signes de plein droit (avec un signifiant et un signifié bien caractérisé, et reconnus par la quasi totalité d'une communauté linguistique) d'une part et des signes marginaux (dont l'identité n'est évident que pour certains locuteurs et/ou dans certaines circonstances seulement).

De ces différences de degré résulte le caractère flou des limites entre syntaxe et sémantique d'une part, entre syntaxe et morphologie de l'autre. Admettre cela conduit à poser des questions dont l'examen a des chances de déboucher sur des perspectives prometteuses. Dans la mesure où l'intuition qu'a le sujet des éléments de sa langue est variable, il serait intéressant d'examiner des problèmes comme les suivants : y a-t-il corrélation entre les degrés de solidarité signifiant/signifié et les variations de la connaissance consciente ? Dans quelle mesure le relâchement du lien signifiant/signifié aboutit à la perte de l'identité du signe ? Dans quelles conditions cette perte d'identité se résoud par la genèse de phénomènes morphologiques ? Quelles sont les conséquences de telles pertes sur le plan du signifié ? Et ainsi de suite.

⁵⁵ Il n'est pas de notre propos d'étudier dans quelle mesure ces limites se laissent apercevoir dans le *Cours de linguistique générale* de SAUSSURE.

Le problème des limites de la syntaxe avec la sémantique ou la morphologie a fait couler beaucoup d'encre. Mais très souvent, un chercheur use de toute son ingéniosité pour montrer que les limites "réelles" se trouvent en-deça ou au-delà des jalons posés par un ou plusieurs autres chercheurs. Ce, sans s'interroger sur l'existence de frontières claires et nettes. Et quand les limites syntaxe/sémantique sont remises en cause, c'est pour prôner la fusion totale des deux domaines. Ainsi un Fillmore, qui considère que la syntaxe profonde — débarrassée de phénomènes de surface — est de nature sémantique, sans distinction aucune.

30. OUVERTURE ET PARALLÈLES

L'un des inconvénients majeurs de la conception formelle, c'était le cloisonnement factice des discipline connexes. Chaque discipline prenant à sa charge un ensemble de faits relativement homogènes, excluait de son domaine les faits moins typiques. Ainsi se constituait un *no man's land* entre disciplines voisines où s'entassaient des faits dont aucune ne voulait: des phénomènes apatrides!

Quand un problème touchant les zones limitrophes était posé, les disciplines concernées ne manifestaient pas un enthousiasme débordant pour s'y pencher; et l'interdisciplinarité prenait souvent la forme d'une querelle de clocher où chaque discipline essayait d'imposer ses certitudes à sa ou ses voisines. Par exemple, le linguiste savait, — comme le fait remarquer Theo Herrmann⁵⁶ à propos de générativistes — de quelle nature était la compétence intériorisée du sujet parlant que le psychologue devait mettre en évidence. On pourrait citer de nombreux autres exemples. Le tableau — quelque peu sombre — qu'on vient d'esquisser reste encore actuel dans maints secteurs et courants de la linguistique, même si les choses ont bien évolué par ailleurs.

Tant que les cloisons demeurent étanches, l'objet de la linguistique se réduit à la seule pratique de l'adulte dans sa plus belle parure, en habit du dimanche. Dès qu'on quitte cette sphère relativement homogène, et qu'on s'intéresse aux marges institutionnelles des disciplines, des problèmes se posent. Si l'étude du langage enfantin, par exemple, posait

⁵⁶ HERRMANN (1983).

des problèmes à la linguistique pure et dure, c'est parce que les faits psychiques, les processus du développement y occupent une place importante, et les phénomènes examinés font montre de considérables disparités comparés à ceux observés chez l'adulte cultivé. Et le linguiste se pose le problème de savoir s'il est légitime, prudent, recommandable de s'aventurer dans le domaine des faits psychiques. La position du problème change dès lors qu'on reconnaît que la dimension psychique n'est jamais absente du langage: en abordant le langage enfantin, on n'introduit pas un nouvel ordre de faits. Le changement est quantitatif: un type de phénomène — toujours présent — gagne considérablement en poids du fait qu'on change de catégorie de sujets dont on examine le comportement langagier.

Considérons la dépendance du discours par rapport à l'expérience soit immédiate — on parle alors de *situation* — soit antérieure et cumulée (qu'on appelle *culture, connaissance extra linguistique, ...*) Le recours aux savoirs situationnels et culturels est omniprésent dans les échanges linguistiques. Ce qui fait la différence entre langage adulte et langage enfantin, ce sont — entre autres — la répartition inégale de ces savoirs et la disparité de leur rôle, de leur degré de pertinence. Or, on peut constater qu'entre diverses catégories d'adulte, il existe des différences de même nature mais de moindre amplitude. Dès lors, l'étude du langage enfantin enrichit notre connaissance du langage adulte, surtout dans ses zones marginales et dans ses structures fines.

Le problème se pose de la même façon pour les disciplines limitrophes de la linguistique; et l'évolution de ces disciplines présente un parallèle frappant et prometteur. Prenons la logique. La logique naturelle naît du constat que les systèmes formels ne reflètent que le raisonnement de l'adulte cultivé dans son discours scientifique; que le discours quotidien n'est pas dépourvu de mécanismes logiques; que sa logique est d'un autre ordre: plus complexe, plus riche, car ouverte sur les données de l'expérience (que la logique formelle s'efforce d'exclure de son champ). Pour rendre compte du raisonnement du commun des mortels dans la vie quotidienne, la logique naturelle cherche à mettre à profit les connaissances acquises — ou du moins les directions suivies — par les recherches en psychologie, en anthropologie, etc.⁵⁷ La logique évolue ainsi vers un système ouvert, revêtant un double aspect: ouverture du fait que la logique naturelle ne forme pas un système

⁵⁷ Cf. GRIZE et PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983).

fermé, mais aussi du fait que son développement la rapproche de sciences voisines.

La logique n'est pas un cas isolé. Certaines directions de recherche en sociologie révèlent une évolution analogue. Ainsi Goffman, qui étudie les relations sociales dans la vie quotidienne⁵⁸. On connaît l'utilisation qui en est faite dans certains courants pragmalinguistiques⁵⁹. Un autre aspect de sa réflexion nous retient ici en raison de ses convergences méthodologiques avec certains développements de la linguistique. Dans un exposé solide sur les objectifs et la méthode de sa recherche, Goffman présente ses concepts fondamentaux : il montre — dans un langage simple et clair — que les relations sociales sont structurées, qu'elles s'établissent non entre individus mais bien entre catégories de personnes, et qu'elles sont variables. Il trouve l'intérêt de la catégorisation dans ce qu'elle procure de l'économie mémorielle, et facilite ainsi le choix du patron comportemental. Mais les catégories présentent des inconvénients aussi : elles n'ont pas de limites nettes; ce qui a pour conséquence conflits internes, variations et évolutions⁶⁰.

La ressemblance est frappante: économie, classe, variation, conflit, évolution sont des concepts fondamentaux dans nombre de courants théoriques en linguistique, inspirés de l'école de Prague ou de ses prolongements.

La tendance à concevoir l'objet comme une structure complexe et ouverte semble ne pas être spécifique à la linguistique, mais résulter du développement de la connaissance dans diverses disciplines des humanités. Cette convergence pourrait favoriser un rapprochement, et fournir la plate-forme de fructueuses recherches transdisciplinaires.

31. REMARQUES FINALES

Les développements que nous présentons comme prolongements possibles ou continuations conséquentes des enseignements du Cercle

⁵⁸ Cf. GOFFMAN (1973); notamment vol. 1, ch. 1.

⁵⁹ Cf. BROWN et LEVINSON (1976), « Universals in Language Usage : Politeness Phenomena ». In GOODY. *Questions ans Politeness- Strategies in Social Interaction*.

⁶⁰ Les thèses de Goffman ne sont pas présentées dans la stricte observance de sa terminologie, procéder à une comparaison terminologique étant hors de propos ici.

de Prague pourraient paraître éloignés des intentions et des projets de ses fondateurs et collaborateurs. Cependant, il n'en est rien, comme en témoigne ce qu'écrivait en 1911 Vilém Mathesius⁶¹ :

La linguistique procède d'énoncés concrets d'un individu à ses habitudes linguistiques, à sa parole (*speech*), et finalement au dialecte et à la langue, c'est-à-dire à l'usage linguistique existant dans une communauté linguistique restreinte ou vaste. Ainsi, la langue comprend, *en théorie*, tous les phénomènes linguistiques [...]. *En réalité*, la linguistique ne peut jamais rendre justice à ce fait [...]. Pour cette raison, dès ses débuts, l'analyse linguistique s'est toujours concentrée presque constamment sur les caractéristiques principales (*main outlines*) des langues, d'autant plus que pareilles caractéristiques sont généralement accessibles par des méthodes d'analyse primitives.

Un peu plus loin, il critique « l'apparente simplicité [qu'il n'est pas rare de considérer] non comme une conséquence de la méthode employée, mais comme une propriété effective des phénomènes examinés », ce qui « conduit à de regrettables erreurs. »⁶²

Ce passage est riche en enseignements : on y trouve d'abord la grande complexité des faits de langue et les strates multiples de la structure (depuis l'énoncé concret à la langue d'une communauté); puis, les concepts de structure fondamentale et de modèle élémentaire. Ensuite, la délimitation de l'objet et le choix d'un modèle sont présentés comme des choix tactiques, que justifient l'adéquation entre objet et méthode d'une part, et de l'autre la prise en compte des contraintes qui pèsent sur la réalisation matérielle d'un projet scientifique.

Tout semble indiquer que, parti des positions aussi nuancées, le modèle phonologique s'est durci par suite des succès remportés.

L'examen que nous venons de mener porte sur un aspect de l'apport de l'Ecole de Prague. Nous savons pertinemment que le Cercle de Prague était un creuset effervescent où se brassaient une foule de pensées vivantes; que d'autres vues théoriques y ont été exprimées. Il serait une vision réductrice que de ramener aux seules recherches phonologiques toute la contribution de l'Ecole de Prague. Cependant, le modèle phonologique de Troubetzkoy est celui des apports pragoïses qui a le plus connu d'applications et suscité de débats. Son impact sur le développement de la linguistique est dû à ses applications réussies, mais aussi à ses limites. Élémentaire, le modèle pragoïse s'est révélé adéquat à la structure fondamentale. Mais comme tous les modèles élémentaires, il posait aussi des « questions complexes ou obscures » auxquelles il

61 Vilém MATHESIUS (1964 : 1).

62 Op. cit., p. 2.

proposait «des solutions par trop simples». On aurait certes pu attendre des idées plus claires pour passer à l'application empirique, mais — comme disait Claude Bernard — «on gagne toujours à expérimenter»⁶³. Et le modèle pragois en témoigne: il est parvenu à assurer des assises solides aux principes de base, à en montrer l'intérêt et l'efficacité. Cela acquis, on est naturellement porté — dans et par des applications de plus en plus exigeantes et précises — à déceler des inadéquations dans le cadre conceptuel, à en rechercher les causes et à y remédier. C'est la phonologie pragoise qui — par ses acquis et ses limites — a permis de remettre en cause certains de ses propres fondements, et de repenser le modèle. Les développements récents lui en sont redevables.

© Mortéza Mahmoudian

⁶³ BERNARD (1952 : 57).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Actes de la Rencontre de Glion (1981). *Bulletin de la Section de Linguistique de la Faculté des Lettres de Lausanne*, 4.
- BERNARD, C. (1952). *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris : Flammarion.
- BLOCH, B. (1950). « Phonemics » in *Language*, 26. p. 85-125.
- BLOOMFIELD, L. (1970). *Le langage*, Paris : Payot.
- (1950). « A Set of Postulates for the Science of Language ». In JOOS, M. (1957).
- BROWN, P., LEVINSON, S. (1978). « Universals in Language Usage : Politeness Phenomena » in GOODY, E. G. (1978). *Questions and Politeness — Strategies in Social Interaction*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DE SAUSSURE, F. (1916). *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- EINSTEIN, A., INFELD, L. (1983). *L'évolution des idées en physique*. Paris : Flammarion.
- GLEASON, H. J. (JR) (1955). *An Introduction to Descriptive Linguistics*. New York : Rinehart & Winston.
- GOFFMAN, E. (1973). *Mise en scène de la vie quotidienne*, 2 vol. Paris : Minuit.
- GOUGENHEIM, G. (1938). *Système grammatical de la langue française*. Paris : D'artrey.
- GRANGER, G.-G. (1967). *Pensée formelle et sciences de l'homme*. Paris : Aubier-Montaigne.
- GRIZE, J.-B., Borel, M.-J., Miéville, D. (1983). *Essai de logique naturelle*. Berne : Lang.
- GRIZE, J.-B., PIÉRAUT-LE BONNIEC, G. (1983). *La contradiction, Essai sur les opérations de la pensée*. Paris : PUF.
- HARRIS, Z. S. (1951). *Methods in Structural Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press.
- (1971). *Structure mathématique du langage*. Paris : Dunod.
- HERRMANN, T. (1983). *Speech and Situation*. Berlin : Springer.
- HERVEY, S. (1979). *Axiomatic Semantics*. Edinburgh : Scottish Academic Press.
- HJELMSLEV, L. (1966). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit.
- HOCKETT, Ch. F. (1958). *A Course in Modern Linguistics*. New York : Mac Millan.
- HOENIGSWALD, H. M. (1957). « Sound change and linguistic structure ». In JOOS, M. (1957), p. 139-144.

- JONES, D. (1962, 2ème éd.). *Phoneme : Its Nature and Use*. Cambridge : Heffer.
- JAKOBSON, R. (1964). « Principes de phonologie historique ». In TROUBETZKOY, N. S. (1964).
- JOOS, M. (1957). *Readings in Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press.
- KIPARSKY, P. (1970). « Historical Linguistics » in LYONS, J. (1970). *New Horizons in Linguistics*. Harmondsworth : Penguin.
- LABOV, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.
- LÜDTKE, H. (1977). « Epistemological Remarks on Language Change and Language Universals ». In *Journal of Maltese Studies*, 11, p. 3-18.
- (1980). *Kommunikationstheoretisches Grundlagen des Sprachwandels*. Berlin : de Gruyter.
- MAHMOUDIAN, M. (1970). *Les Modalités nominales en français*. Paris : PUF.
- (1993). *Modern Theories of Language : The Empirical Challenge*. Durham, N. C. & Londres : Duke University Press.
- MARTINET, A. (1945, 1971). *La prononciation du français contemporain*. Genève, Paris : Droz.
- (1955). *Economie des changements phonétiques*. Berne : Francke.
- (1960). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- (1975) « Sémantique et axiologie ». In *Revue roumaine de linguistique*, XX, 5.
- MATHESIUS, V. (1964). « On the Potentiality of the Phenomena of Language ». In VACHEK, J. (1964). *A Prague School Reader in Linguistics*. Bloomington, Londres : Indianan University Press.
- MORIN, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : ESF.
- NAGEL, E. (1961). *The structure of science. Problems in the Logic of Scientific Explanation*. New York : Harcourt, Brace & World.
- PRIETO, L. (1964). *Principes de noologie*. La Haye : Mouton.
- (1975). *Pertinence et pratique*. Paris : Minuit.
- SALANSKI, J.-M. « Continu et discret ». In *Encyclopaedia Universalis*, Paris : EU (1968-1984).
- SCHOCH, M. et de SPENGLER, N. (1980). « Structure rigoureuse et structure lâche en phonologie ». In *La linguistique*, 16/1, P. 105-117.
- TROUBETZKOY, N. S. (1964). *Principes de phonologie*. Paris : Klincksick.
- TWADDELL, W. F. (1957). « On defining the phoneme ». In JOOS, M. (1957).
- WALTER, H. (1985). « Sémantique et axiologie : une application pratique au lexique du français » in *La linguistique*, 21, p. 275-295.
- WEINREICH, U. (1954). « Is a structural dialectology possible ? ». In *Word*, 10, p. 388-400.
- ZWIRNER, E., ZWIRNER, K. (1936). *Grundfragen der Phonometrie*, Berlin.